

Vous êtes en situation de handicap ?

Disposant d'une expérience auprès d'un ESAT, PEXLOG Conseil aura beaucoup de plaisir à vous accompagner dans votre parcours de formation.

Vincent BERNIER, Président de PEXLOG Conseil, est votre référent handicap :

Tél : 06.77.80.15.90

Mail : vbernier@pexlog.net

Conformément aux préconisations de l'AGEFIPH, PEXLOG Conseil vous propose ses solutions:

TYPE	Solutions proposées
<p>HANDICAP MOTEUR OU PHYSIQUE</p> <p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none">> se déplacer,> changer de position,> rester dans une même position,> prendre et manipuler un objet,> coordonner certains gestes,> communiquer (parler et écrire) dans le cas de déficiences motrices d'origine cérébrale.	<ol style="list-style-type: none">1) Formation sur le lieu de travail ou choix d'une salle de formation permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite2) Temps et rythme de formation aménagés incluant les pauses supplémentaires nécessaires3) Envoi du support de formation pour limiter la prise de note4) Accès libre de l'auxiliaire de vie / professionnel.le5) Sensibilisation de l'équipe pédagogique
<p>LE HANDICAP CONSÉCUTIF À UNE MALADIE INVALIDANTE</p> <p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none">> se déplacer,> supporter l'effort physique,> soutenir un effort en continu sans ralentissement majeur (fatigabilité).	<ol style="list-style-type: none">1) Temps et rythme de formation aménagés incluant les pauses supplémentaires nécessaires2) Accès libre de l'auxiliaire de vie / professionnel.le3) Réduction de la taille du groupe si nécessaire4) Sensibilisation de l'équipe pédagogique

<p>LE HANDICAP AUDITIF</p> <p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> > entendre, > parler et maîtriser le langage. 	<p>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps et rythme de formation aménagés - posture, gestuelle et diction du formateur adaptées (port d'un masque transparent) - reformulation fréquente des notions abordées - remise d'un enregistrement audio de la formation <p>2) Conditions de formation calmes et appropriées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction de la taille du groupe - placement approprié - adaptation des règles de vie du groupe (checklist) notamment concernant la prise de parole <p>3) Accès libre à l'auxiliaire de vie / professionnel.le (interprètes)</p> <p>4) Sensibilisation de l'équipe pédagogique</p>
<p>LE HANDICAP PSYCHIQUE</p> <p>Incapacités ou capacités réduites à :</p> <ul style="list-style-type: none"> > fixer son attention, > acquérir des connaissances et des compétences, > nouer des relations avec l'environnement, > communiquer : produire et émettre des messages ; en recevoir et les comprendre, > s'autonomiser et se socialiser, > se repérer dans l'espace, > communiquer (langage désordonné), > maintenir en continu une stabilité de la pensée, de la perception, du comportement, de l'humeur, de la conscience et de la vigilance 	<p>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps et rythme de formation aménagés - posture, gestuelle et diction du formateur adaptées - reformulation fréquente des notions abordées <p>2) Conditions de formation appropriées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction de la taille du groupe - placement approprié - adaptation des règles de vie du groupe (checklist) notamment concernant la prise de parole - choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant le confort, l'absence de nuisances sonores et visuelles <p>3) Accès libre à l'auxiliaire de vie / professionnel.le</p> <p>4) Sensibilisation de l'équipe pédagogique</p>
<p>LE HANDICAP VISUEL</p> <p>Incapacités ou capacités réduites à :</p>	<p>1) Adaptation de l'approche pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - posture et gestuelle du formateur adaptées <p>2) Accès libre à l'auxiliaire de vie / professionnel.le (interprètes)</p>

> voir,

> distinguer les couleurs,

> lire et écrire,

> se déplacer.

3) Conditions de formation appropriées :

- adaptation des règles de vie du groupe (checklist) notamment concernant la prise de parole
- répétition fréquente des notions clés
- choix d'une salle et d'une configuration adaptée privilégiant un bon éclairage, d'équipements de projection de qualité et une proximité avec le/la formateur
- remise d'un enregistrement audio de la formation

4) Sensibilisation de l'équipe pédagogique